

# PERMANENCE DE LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT

## Affiche accueil:

cache

Une permanence de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a été mise en place au service emploi de la Communauté de Communes.

Un conseiller vous accueille désormais tous les **jeudis après midi de 14h à 17h, uniquement sur rendez-vous.**

■ La Chambre des Métiers et de l'Artisanat est présente sur le territoire nord-toulousain et met un conseiller économique à la disposition des créateurs ou repreneurs d'entreprises artisanales. Ses missions : accueillir les entreprises déjà installées, ainsi que les porteurs de projets, suivre et conseiller les chefs d'entreprises dans leur développement, leurs investissements, répondre à leurs difficultés...

## ■ Votre interlocuteur de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat :

Guy DAIME

05 61 10 47 11

[gdaime@cm-toulouse.fr](mailto:gdaime@cm-toulouse.fr) <sup>[1]</sup>

---

**Permanences à GRENADE tous les jeudis après-midi**

**De 14h à 17h sur RDV**

**Espace des Paltanes 10A Allées Alsace-Lorraine**

**Service Emploi de la Communauté de Communes**

**31330 GRENADE**

---

**URL source:** <https://www.hautstolosans.fr/permanence-CMA%20>

**Liens:**

[1] <mailto:gdaime@cm-toulouse.fr>